Section de la Haute-Garonne

CAPL no 2 Mutations au 1/09/2018:
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Face aux multiples offensives contre notre modèle social et républicain porteur des valeurs d'égalité et de solidarité, Force Ouvrière appelle à la plus grande fermeté pour sa préservation.

Avec les orientations du comité CAP 22, se sont nos services publics qui sont dans le collimateur de ce gouvernement, dont l'objectif est bien de transférer des missions au secteur privé.

Défendre la fonction publique et le service public, c'est pour Force Ouvrière défendre l'ensemble des missions publiques dont nous avons tous besoin. C'est apporter à tout citoyen une réponse et des besoins essentiels, dans les conditions de neutralité et de continuité indispensable à la préservation de l'intérêt général.

A la DGFIP, les vagues de suppressions d'emplois se sont succédées ces dernières années : plus de 20 000 depuis la fusion. D'autres sont d'ores et déjà annoncées à l'échéance 2022. 50 000 sont ainsi prévus pour la fonction publique d'état. La DGFIP, devenue principale contributrice de ces suppressions, voit ses structures et services fortement impactés dans leur fonctionnement alors que les conditions de travail des agents ne cessent de se dégrader.

Pour tenter de résister aux attaques contre le réseau, la DGFIP fusionne, regroupe, concentre, afin de pouvoir continuer à assurer ses missions du mieux possible.

Mais toutes ces coupes franches dans les effectifs et dans les implantations des structures ne sont pas encore suffisantes pour certains.

En effet dans un rapport, la Cour des Comptes appelle la DGFIP à « accélérer sa transformation », par un resserrement radical de son réseau, oubliant au passage d'évoquer les restructurations et les suppressions massives d'emplois infligées à la DGFIP depuis 10 ans. La Cour des Comptes recommande en autre, le tout numérique pour les missions en lien avec les contribuables.

Poursuivant sa charge contre la gestion des personnels, la Cour des Comptes enfonce le clou en préconisant la plus large mobilité géographique pour les agents.

Concernant cette CAPL dédiée au mouvement de mutations des contrôleurs des finances publiques au 1er septembre 2018, notre département affiche 32 vacances d'emplois en catégorie B. Les agents sont en réelle souffrance, comment voulez-vous qu'ils exercent correctement leurs missions dans de telles conditions? Ce chiffre est catastrophique !!! La catégorie B étant la plus impactée.

Les élus **FO-DGFIP 31** revendiquent un dialogue social de qualité, permettant aux représentants des personnels l'accomplissement de leur mission pour laquelle ils ont été élus et respectueux des droits et garanties des agents. Nous serons donc vigilants quant au respect des dominantes pour les agents sortis de l'ENFIP, et nous vous demandons la plus grande attention pour les collègues rencontrant de sérieuses difficultés.

Pour les agents affectés en position "ALD", ainsi que pour les agents détachés, qui souhaitent être régularisés, et compte tenu de la suppression des RAN ces agents doivent être accompagnés par les services RH dans l'élaboration de leur demande de mutation nationale pour la prochaine campagne.

Concernant les mutations **FO-DGFIP** réitère ses revendications:

- deux véritables mouvements nationaux de mutations par an,
- un classement des demandes prioritaires en l'ancienneté du fait générateur,
- l'absence de mobilité forcée pour les promus de C en B,
- la suppression des affectations ALD,
- et une affectation la plus fine possible: département, commune, service, sur un poste fixe.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, **FO-DGFIP** demande que l'intégralité des listes complémentaires des concours de contrôleurs soit appelée cette année.